

Revue d'anthropologie des connaissances

20-2 | 2026

L'agriculture à grande échelle (2/2)

Varia

Nommer la catastrophe

Les enjeux de qualification des inondations dans la vallée de la Vesdre en Belgique

Naming disaster. The challenges of qualifying floods in the Vesdre valley in Belgium

Nombrar la catástrofe. Los desafíos de la calificación de las inundaciones en el valle del Vesdre en Bélgica

Die Katastrophe benennen. Herausforderungen der Einordnung von Überschwemmungen im Vesdre-Tal in Belgien

ALINE THIRY

<https://doi.org/10.4000/16bcr>

Résumés

Français English Español Deutsch

Cet article s'appuie sur une étude de cas menée dans la vallée de la Vesdre (Belgique) entre 2021 et 2025 pour analyser la gestion de crise lors des inondations de juillet 2021. L'événement a marqué un basculement : d'une part, il a mis en lumière l'inadéquation des dispositifs de gestion de crise face à l'ampleur, la cinétique et le niveau de dégradation des moyens d'intervention, d'autre part, il a provoqué l'émergence de formes spontanées de solidarité et d'entraide au sein de la population avec une ampleur sans précédent sur ce territoire. Cet article interroge le processus de qualification politique des inondations, qui tend à réintégrer l'événement dans un cadre de gestion maîtrisable, au détriment de son potentiel critique et transformateur. Il plaide pour une reconnaissance des savoirs locaux et des formes d'engagement issues du terrain, ainsi que pour une réflexivité accrue des praticien·nes de crise avec la population. La catastrophe est ainsi abordée comme un moment d'effervescence sociale et politique, porteur d'un potentiel d'imagination active et de recomposition des attachements dans un monde instable et vulnérable.

This article is based on a case study conducted in the Vesdre Valley (Belgium) between 2021 and 2025 to analyze crisis management during the floods of July 2021. The event marked a turning point: on the one hand, it highlighted the inadequacy of crisis management systems in the face of the scale, kinetics, and level of deterioration of response resources; on the other hand, it led to the emergence of spontaneous forms of solidarity and mutual aid among the population on an unprecedented scale in this region. This article questions the process of political qualification of the floods, which tends to reintegrate the event into a controllable management framework, to the detriment of its critical and transformative potential. It calls for recognition of local knowledge and forms of engagement arising from the field, as well as increased reflexivity among crisis practitioners working with populations. The disaster is thus approached as a moment of social



and political effervescence, carrying with it the potential for active imagination and the recomposition of attachments in an unstable and vulnerable world.

Este artículo se basa en un estudio de caso realizado en el valle del Vesdre (Bélgica) entre 2021 y 2025 para analizar la gestión de la crisis durante las inundaciones de julio de 2021. El evento marcó un punto de inflexión: por un lado, puso de manifiesto la inadecuación de los dispositivos de gestión de crisis frente a la magnitud, la dinámica y el nivel de degradación de los medios de intervención; por otro lado, provocó la aparición de formas espontáneas de solidaridad y ayuda mutua dentro de la población, con una amplitud sin precedentes en este territorio.

Este artículo examina el proceso de calificación política de las inundaciones, que tiende a reintegrar el evento en un marco de gestión controlable, en detrimento de su potencial crítico y transformador. Aboga por el reconocimiento de los saberes locales y de las formas de compromiso surgidas desde el terreno, así como por una mayor reflexividad de los y las profesionales de la gestión de crisis en relación con la población.

La catástrofe se aborda así como un momento de efervescencia social y política, portador de un potencial de imaginación activa y de recomposición de los vínculos en un mundo inestable y vulnerable.

Dieser Artikel stützt sich auf eine Fallstudie, die zwischen 2021 und 2025 im Vesdre-Tal (Belgien) durchgeführt wurde, um das Krisenmanagement während der Überschwemmungen im Juli 2021 zu analysieren. Das Ereignis stellte einen Wendepunkt dar: Einerseits machte es die Unzulänglichkeit der Krisenmanagementsysteme angesichts des Ausmaßes, der Dynamik und des Verschleißes der Einsatzmittel deutlich; andererseits führte es zur Entstehung spontaner Formen von Solidarität und gegenseitiger Hilfe innerhalb der Bevölkerung, in einem in diesem Gebiet bislang beispiellosen Ausmaß.

Der Artikel hinterfragt den Prozess der politischen Einordnung der Überschwemmungen, der dazu tendiert, das Ereignis wieder in einen kontrollierbaren Managementrahmen einzugliedern, und dabei sein kritisches und transformatives Potenzial vernachlässigt. Er plädiert für die Anerkennung lokalen Wissens und der aus der Praxis hervorgegangenen Formen des Engagements sowie für eine stärkere Reflexivität der im Krisenmanagement Tätigen im Austausch mit der Bevölkerung.

Die Katastrophe wird somit als ein Moment sozialer und politischer Dynamik verstanden, der ein Potenzial für aktive Imagination und die Neugestaltung sozialer Bindungen in einer instabilen und verletzligen Welt in sich trägt.

Entrées d'index

Mots-clés : inondations, catastrophe, gestion de crise, enjeux de qualification, apprentissage, solidarité, Belgique

Keywords: floods, disaster, crisis management, qualification, learning, solidarity, Belgium

Schlagwortindex: Überschwemmungen, Katastrophe, Krisenmanagement, Einordnungsfragen, Lernen, Solidarität, Belgien

Palabras claves: inundaciones, catástrofe, gestión de crisis, desafíos de calificación, aprendizaje, solidaridad, Bélgica

Texte intégral

Introduction

- 1 Après cinq années, la vallée de la Vesdre en Belgique ainsi que ses habitant·es portent encore les traces des inondations de juillet 2021. Cet événement a été marquant par son ampleur, sa cinétique, le nombre de décès et le niveau de dégradation des infrastructures et des moyens d'intervention (Thiry & Fallon, 2021 ; Tieleman *et al.*, 2023). Il a provoqué une brèche affectant le territoire, les conditions de vie et le cadre institutionnel et politique. Cet article propose une analyse de cet événement sous l'angle de la gestion de crise et de la planification d'urgence en matière de sécurité civile, en mettant en évidence le basculement qu'il provoque. La catastrophe ne constitue pas qu'un effondrement, elle est aussi un terrain d'imagination active, d'expérimentations collectives (Tsing, 2017). En effet, tout en montrant l'inadéquation des services d'urgence pour faire face à son ampleur, cet événement a fait émerger de nouvelles formes de solidarités, des réseaux d'entraide. Le mouvement de solidarité de la

population à travers des comportements prosociaux (Quarantelli, 1982 ; Ripley, 2008 ; Barsky *et al.*, 2006 ; Revet, 2009) a été au cœur de la gestion des inondations : les entreprises, les agriculteur·ices, et de nombreux acteur·trices locaux ainsi que des volontaires de tout le pays ont apporté des ressources humaines et matérielles que les services d'urgence ne pouvaient plus mobiliser.

- 2 Raconter la catastrophe, c'est déjà en construire le sens (Stengers, 2019). Après un évènement traumatique, un processus fréquent consiste à en rechercher la signification, pour rapidement en préciser les causes et en attribuer les responsabilités (Revet, 2010, Dedieu, 2013). Le processus de qualification qui se met en place directement après les inondations dans la vallée de la Vesdre est au cœur de mon analyse. Face à cette rupture propre à l'évènement, les acteur·trices politiques et institutionnels cherchent à le cadrer pour le réintégrer dans des scénarios de gestion connus et maîtrisés, sans véritablement le questionner ni intégrer les populations touchées. Or, nommer un évènement n'est pas un geste neutre, comme le rappelle Isabelle Stengers, « *Nommer n'est pas dire le vrai, mais conférer à ce qui est nommé le pouvoir de nous faire sentir et penser sur le mode qu'appelle le nom* » (Stengers, 2009). Ce qui se joue ici, c'est la question de l'intelligibilité de la catastrophe, non pas en termes de lois générales ou de causalités mais à travers les relations, les interdépendances et les expériences situées qu'elle met en mouvement. Prendre soin des récits devient une méthode : ils donnent accès à la complexité du réel, à ce qui résiste à la simplification. Cette méthode permet de « *rester avec le trouble* » suivant Donna Haraway (2016).
- 3 Cet article suit le fil des récits multiples de la catastrophe à travers la parole des praticien·nes de crise, des habitant·es de la vallée et des responsables institutionnels. Ces derniers se positionnent dans une logique de continuité et inscrivent les inondations dans des cadres d'action familiers pour maintenir l'évènement dans des catégories connues et maîtrisées. Je plaide pour mobiliser le mot et le concept de *catastrophe* dans un contexte particulier et d'assumer les conséquences de cette qualification. Face au contexte actuel de dérèglements climatiques, à la perte de biodiversité et aux catastrophes lentes, se pose la question centrale de cet article : *comment apprendre des catastrophes en résistant à la tentation de ramener à un simple problème ce qui fait évènement et impose de formuler de nouvelles questions* (Stengers, 2009) ?
- 4 Les données sur lesquelles s'appuie l'étude de cas sont issues d'un travail de terrain de longue durée mené dans le contexte post-inondations de la vallée de la Vesdre, entre juillet 2021 et janvier 2025. L'enquête a combiné plusieurs modalités d'investigation, articulant observation participante, entretiens semi-directifs, tables de discussion et analyse de documents¹. L'observation a été conduite dans des espaces variés : réunions institutionnelles avec les gestionnaires de crise, rencontres d'organisations citoyennes, formations techniques consacrées à la gestion de crise et à la planification d'urgence, sans oublier les débats parlementaires. Ces situations ont permis d'accéder aux pratiques, aux discours et aux tensions qui traversent le champ de l'action en contexte de catastrophe. Parallèlement, une trentaine d'entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de gestionnaires de crise² ayant été mobilisés durant les inondations. Cinq tables de discussion ont été organisées avec des habitant·es de la vallée de la Vesdre à Verviers au printemps 2025.
- 5 Au-delà de ces considérations méthodologiques, ce terrain invite à une réflexion sur ma propre position de chercheuse. Depuis 2010, mes recherches portent sur les praticien·nes de crise en Belgique, que j'ai eu l'occasion de suivre à travers leurs missions au quotidien, en matière de planification d'urgence, d'organisation d'exercices et de formation ainsi qu'à travers la gestion de différents évènements, tels que la pandémie de covid-19 et les inondations de juillet 2021. Ce dernier terrain a mis en évidence la difficulté d'enquêter sur les catastrophes, auprès d'acteur·trices eux-mêmes affectés par l'expérience traumatique (charge émotionnelle importante chez les personnes rencontrées) et engagés dans des processus institutionnels voire judiciaires. Les contraintes imposées, notamment par l'enquête judiciaire en cours depuis 2021 (absence d'enregistrements, effacement des notes, etc.) ont été des obstacles non

négligeables qui ont nécessité une adaptation continue de ma posture. Parallèlement, ma convocation en tant qu'experte durant l'enquête parlementaire au niveau de la région wallonne m'a placée dans une position complexe, à l'interface entre savoir scientifique et débat politique. Cette situation fait écho avec la proposition de Tironi *et al.* (2019), pour qui la catastrophe ne constitue pas seulement un objet d'étude, mais une méthodologie en soi : un événement qui reconfigure les cadres habituels de recherche, « obligeant » les chercheur·euses à entrer en dialogue avec les populations affectées.

- 6 Après avoir établi un positionnement scientifique permettant d'appréhender la notion de catastrophe au prisme d'un état des lieux des cadres de pensée, l'article présente dans un premier temps le déroulé de l'événement lui-même, en reprenant les documents de référence ainsi que les paroles des acteur·trices. Sont ensuite développés les modes d'engagement, d'un côté des praticien·nes de crise et, de l'autre, des habitant·es et volontaires, avant d'approfondir les trois processus institutionnels de qualification amorcés suite à l'événement et mobilisant des logiques technico-scientifiques, politico-administratives et judiciaires, ainsi que leurs conséquences.

Penser les catastrophes à l'ère du dérèglement climatique

- 7 Ma contribution s'inscrit à la croisée de deux champs : d'une part, une approche socio-anthropologique des catastrophes qui interroge les modes de qualification des inondations sur le temps long et dans sa dimension territoriale ; d'autre part, le pragmatisme philosophique, mobilisé pour penser l'incertitude qui marque les futurs possibles. Dans cette brève revue de la littérature, je propose de dégager les principales orientations des recherches en sciences sociales sur les catastrophes autour de quatre axes : la laïcisation des dangers, les processus de qualification des catastrophes, la temporalité des catastrophes et enfin, l'apport du pragmatisme philosophique pour appréhender plus largement le contexte de dérèglement climatique.

La « laïcisation du danger »

- 8 La sociologie des catastrophes s'est construite sur le constat partagé que les approches exclusivement scientifiques et techniques ne suffisent pas à rendre compte des désastres (Clausen *et al.*, 1978 ; Quarantelli, 1978 ; 1988 ; Fischer, 1998 ; Cardona, 2003 ; de Vanssay, 2006 ; Becerra, 2012). Dès l'étude pionnière de Samuel Prince sur l'explosion d'Halifax aux États-Unis (Prince, 1920), le regard sociologique s'est déplacé vers la compréhension des réponses sociales : comment les communautés « font face », s'adaptent et reconstruisent leur monde après une catastrophe (White & Haas, 1975). Ce tournant marque la « laïcisation du danger » : le risque n'est plus perçu comme un phénomène extérieur ou naturel, mais comme un construit profondément social, conditionné par les vulnérabilités collectives.
- 9 Dans les trente années suivant la seconde guerre mondiale, l'étude des catastrophes se développe fortement, notamment grâce au *Disaster Center* de l'Université de Delaware, qui analyse les comportements individuels et collectifs en situation de crise. Charles Fritz (1961) avance que les catastrophes ont un effet « thérapeutique », renforçant la cohésion communautaire. Enrico Quarantelli, figure majeure de la sociologie des catastrophes, montre quant à lui que ces événements, considérés comme des perturbations sociales majeures, suscitent le plus souvent des comportements prosociaux au sein des populations (Quarantelli, 1982).
- 10 En 1984, le sociologue américain Charles Perrow soutient la thèse de l'accident normal. Dans les sociétés modernes, les accidents sont normaux, parce qu'ils sont le produit normal du fonctionnement de systèmes complexes. Lorsque les accidents

surviennent dans des technologies à haut risque, ils engendrent une catastrophe (Perrow, 1984). Les catastrophes apparaissent alors non comme des événements « exceptionnels », mais comme le produit ordinaire des organisations modernes. Non pas parce que ces événements sont fréquents, mais parce que ce genre d'accident se produit.

- 11 Les travaux du sociologue allemand Beck sur la « société du risque » (1992³) tendent à généraliser cette approche au niveau sociétal, dans le cadre emblématique des risques liés à la dégradation de l'environnement et du développement des biotechnologies qui mettent sous pression le cadre de régulation de ces pratiques. Les « nouveaux risques technologiques » sont caractérisés par des conséquences extrêmes et des probabilités infimes des dispositifs technologiques : un calcul probabiliste pour encadrer de tels risques devient impossible et le système inassurable, tandis que les causes profondes sont trop complexes pour mobiliser les règles de responsabilité en vigueur. Le développement de tels systèmes inassurables s'appuie sur la composition progressive de collectifs associant « humains et non humains » (Latour, 2004), tandis que leur régulation repose sur un dogme d'infailibilité socio-technique et le principe d'une maîtrise totale (Fressoz, 2007).
- 12 En 1985, le sociologue et politologue Michel Dobry s'intéresse aux crises politiques à travers le concept de déssectorisation. Il montre que les frontières entre secteurs d'activité se brouillent dans les situations extrêmes, révélant des recompositions profondes du social en crise. Il s'agit d'une contribution majeure afin de comprendre pourquoi certaines crises « débordent » les dispositifs existants. Les situations de crise provoquent des bouleversements soudains de la division sectorielle ordinaire (Dobry, 1986). Plusieurs travaux sur les catastrophes s'accordent à dire que les difficultés de coordination proviennent d'une mobilisation multi-sectorielle soudaine qui bouleverse les zones de compétence ordinaire. Ce concept de déssectorisation et de catastrophe ordinaire seront analysés par Dedieu (2013) dans son ouvrage sur la tempête du 27 décembre 1999.

Les processus de « qualification » des catastrophes

- 13 Historiquement, l'étude sociologique des conséquences des catastrophes s'est développée avant celle de leurs causes (Giry, 2023). L'incendie de Mann Gulch est analysé par le psychosociologue américain Karl Weick en 1993, ce cas d'étude est devenu central dans la littérature sur la défaillance organisationnelle. Il décrit en effet le processus de construction de sens comme un processus collectif au travers duquel les membres d'une organisation produisent des interprétations de la situation, leur permettant d'agir collectivement (1993). En 1995, dans son ouvrage *Sensemaking in organizations*, Weick montre que la conscience de catastrophe n'est pas immédiate. Elle est le produit d'une activité réalisée en interaction et dépend des individus, des situations et de l'attention aux informations disponibles. En étudiant le *sensemaking* en situation extrême, Weick (1995) montre comment les acteur-trices tentent de reconstruire des repères dans le chaos pour assurer, à partir des indices de l'évènement un cadre partagé d'action.
- 14 En France, les travaux de Patrick Lagadec sur les crises contribuent à mettre à l'agenda politique et scientifique le concept de crise « hors cadre » (Lagadec, 1988 ; 1991 ; 1993 ; 2000). Le politologue Claude Gilbert a été l'un des principaux artisans de la conceptualisation des catastrophes comme problème public et dynamique de qualification. Il met en évidence un monde devenu soudainement sans frontières dans son ouvrage « le pouvoir en situation extrême » (1992). Mobilisant une approche cognitive de l'action publique (Muller, 1990 ; 2000 ; Kingdon, 1984), il propose d'appréhender les catastrophes comme des objets de controverse et de négociation, produits par des tensions entre différents régimes de savoir et de légitimité (Gilbert,

1998). La notion de qualifications concurrentes est centrale dans cette approche et désigne les opérations de mise en forme du réel par les acteur·trices.

- 15 Depuis les années 2000, l'anthropologie des catastrophes s'est affirmée en Europe et en France comme un champ de recherche à part entière (Revet, 2010 ; 2019 ; November *et al.*, 2011 ; Revet & Langumier, 2013). Ce champ de recherche était jusqu'alors peu étudié de manière spécifique : les catastrophes étaient étudiées par les anthropologues lorsqu'elles survenaient sur leurs terrains de recherche, mais rarement comme un objet de recherche autonome (Revet, 2011). Un apport central de cette littérature est de considérer la catastrophe non comme une donnée objective, mais comme un moment de qualification sociale et politique. Un événement ne devient catastrophe qu'à travers un processus de qualification collective, produit par les récits et les cadres institutionnels. Cette approche invite à analyser la catastrophe à l'échelle micro, dans ses dimensions narratives, symboliques et institutionnelles.

La temporalité dans la définition des catastrophes

- 16 Les travaux nord-américains de Hoffman et Oliver-Smith (2002) ont marqué un tournant en invitant à penser les catastrophes non comme des interruptions extérieures, mais comme des révélateurs de l'ordre social. Selon Oliver-Smith, la catastrophe est un événement-processus : elle est à la fois un moment singulier et une séquence inscrite dans un contexte historique. La catastrophe s'ancre dans une histoire, un contexte. La temporalité longue de l'approche anthropologique est intéressante parce qu'elle permet d'analyser la catastrophe comme un événement qui s'ancre dans une histoire et un milieu. Les catastrophes ne sont ni naturelles ni exclusivement dues aux humains : elles sont le résultat d'une interaction « *entre les mondes matériel, social et culturel et les politiques qui leur sont inhérentes* »⁴ (Oliver-Smith, 2002).
- 17 Dans les travaux des anthropologues, la prise en compte de la temporalité est essentielle, « *qu'il s'agisse de remonter le temps avant l'évènement dans une perspective globale ou au contraire de laisser passer le temps pour remettre en perspective ce qui est arrivé* » (Revet & Langumier, 2013, p. 24). Dans ce champ de recherche, la sociologue Laura Centemeri s'intéresse notamment aux pratiques de mémoire des catastrophes (2021). L'anthropologue Frédéric Keck s'intéresse aux pratiques d'anticipation des catastrophes (2010). Les anthropologues se sont également intéressés à la question de la spatialité des risques à travers l'étude des territoires à risques dans une vision non linéaire, « *en s'attachant prioritairement au rôle des risques et des crises et à leur potentiel transformateur sur l'environnement habité* » (November *et al.*, 2011).
- 18 « *Les catastrophes sont des processus à la fois historiques et futurs* »⁵, écrivent les anthropologues Gonzalez et Faas (Gonzalez & Faas, 2016). Chaque événement dépend du contexte qui lui-même est façonné par les processus historiques de chaque lieu (Gonzalez & Faas, 2016). L'étude socio-historique de la vulnérabilité permet de mettre en évidence les processus de construction des inégalités – institutionnelles, psychologiques, physiques, économiques, etc. – qui sont longtemps ignorées mais mises en évidence lors des catastrophes (Gonzalez & Faas, 2016). Dans ce sens les catastrophes révèlent des vulnérabilités structurelles – inégalités, exclusions, fragilités – mais sont aussi des moments où se reconfigurent les normes, les solidarités, les rôles et les hiérarchies.
- 19 Par ailleurs, la temporalité se prolonge dans le futur (long terme). Lors des catastrophes, l'attention des acteur·trices de première ligne (pompiers, policiers, acteurs de la santé, etc.), des pouvoirs publics et des médias se focalisent majoritairement sur les impacts immédiats des catastrophes. Les opérations de secours sont prioritaires dans les premiers temps, car il s'agit de sauver un maximum de vies. La communication envers la population et les médias est centrée sur les impacts directs de la crise en cours et les mesures de protection à prendre. Les effets en cascade des

catastrophes et des luttes que les survivants mènent sur le long terme sont une réalité peu connue (Tierney, 2019).

- 20 Dans le prolongement de ces approches, la question de la distinction entre désastres rapides et désastres lents a été relancée par les travaux de Baruah (2023). Celui-ci met en lumière la pluralité des temporalités des catastrophes et les effets différés des perturbations environnementales. Les inondations sont alors analysées comme des désastres lents, inscrits dans la durée et façonnés par les conditions sociales et politiques des vulnérabilités. Cette perspective ancrée dans la *political ecology*, fait écho aux approches francophones centrées sur la construction collective des problèmes publics et sur les épreuves de qualification des catastrophes.

Dérèglement climatique et les apports du pragmatisme philosophique

- 21 Dans un monde de plus en plus interconnecté, et sous l'effet du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité, les catastrophes se multiplient et mettent à l'épreuve les dispositifs de gestion de crise (Borraz & November, 2025 ; Dedieu, 2009). Les crises ne cessent de se transformer, de changer d'échelle et d'aggraver de nouvelles dimensions (*compound risk*) (Fassert, November & Rey-Thibaut, 2023).
- 22 Cette approche socio-anthropologique des catastrophes résonne avec le courant du pragmatisme philosophique et sociologique qui prend en considération un monde plus qu'humain. Dans un monde marqué par le dérèglement climatique et la perte accélérée de biodiversité, ce courant propose de « *prendre acte de l'incertitude radicale de ce qui peut advenir* » (Hennion & Monin, 2020) et de faire face à des menaces inédites dont l'intelligibilité même est en question (Stengers, 2019). Les histoires de la catastrophe ne se racontent jamais d'un seul point de vue : elles prennent la forme de récits fragmentaires, situés et sensibles, qui s'entrelacent dans l'épaisseur des vécus territoriaux (Tsing, 2017). Les mondes pluriels se tissent au fil des relations qui les composent et les transforment. Les différentes recherches sur le care (Puig de la Bellacasa, 2017 ; Mol, 2009), la maintenance et la fragilité (Denis & Pontille, 2022) rappellent combien cette fragilité est ontologiquement liée aux mondes plus-qu'humains : la fragilité est à la fois une invitation et une nécessité à agir sans relâche. Donna Haraway (2016) propose de « *rester avec le trouble* », apprendre à demeurer dans ce qui dérange, plutôt que chercher à tout résoudre. Dans son livre intitulé « Au temps des catastrophes », Isabelle Stengers (2009) montre comment face à l'enjeu collectif, les pouvoirs politiques cherchent à réinscrire l'exception dans un régime ordinaire, neutralisant en quelque sorte le potentiel politique de la crise. Prendre au sérieux la normalité pathologique (Hagen & Elliott, 2021), c'est refuser de considérer comme « normale » l'acceptation de ces déséquilibres, et redonner à la catastrophe sa capacité de *trouble*, pour rouvrir le champ des possibles – et des responsabilités collectives.
- 23 Voyons désormais comment ces éléments se traduisent à l'aune d'un travail de terrain sur les inondations dans la vallée de la Vesdre en juillet 2021, afin de déployer une approche interprétative pragmatiste des processus institutionnels de qualification et d'oubli de la crise générée par cette catastrophe.

La vallée de la Vesdre et les inondations de juillet 2021

Un risque normal encasté dans l'expérience

24 Située en province de Liège en Belgique, la vallée de la Vesdre a été réputée pour son industrie lainière, implantée dès le XVIII^e siècle. C'est la présence de ce cours d'eau qui a rendu possible cet essor industriel, avant un déclin observé au XX^e siècle. Le territoire a également vu l'édification de deux barrages : celui de la Gileppe, inauguré en 1878, et celui d'Eupen, mis en service en 1950, alimenté par le plateau des Hautes Fagnes (RF, 2021). Ces deux barrages ont été construits à l'origine afin de réguler l'approvisionnement en eau de l'industrie lainière verviétoise et ils sont actuellement utilisés pour la production d'eau potable et comme réserve agricole en été. Entre le pôle urbain de Verviers, des grandes zones rurales, des zones d'ancienne urbanisation et la périurbanisation des dernières années, la vallée de la Vesdre est un territoire diversifié et contrasté qui s'étend sur 25 communes (Bianchet dans Barcelloni-Corte *et al.*, 2022). Les frontières entre les villes et villages sont peu visibles, de nombreuses entreprises et propriétés privées ont leurs murs qui plongent dans la Vesdre et en occupent les berges (Contor *et al.* dans Barcelloni-Corte *et al.*, 2022).

25 La vallée de la Vesdre a une longue histoire marquée par des inondations. Les premières traces d'inondation dans la vallée remontent à 1643 « *il ne se vit jamais à Verviers une inondation telle que le 15 janvier 1643. La rivière de Veze (Vesdre) grossit si prodigieusement, de même que les ruisseaux des environs de Verviers, que toutes les rues en général, sans en excepter le marché, furent inondées, au point qu'il était impossible d'en traverser aucune sans bateau* » (Breuer, 2021). Régulièrement touchés par des inondations, la vallée et ses habitant-es ont appris à vivre avec ce risque (Contor *et al.* dans Barcelloni-Corte *et al.*, 2022). Ces savoirs offrent une capacité individuelle et collective à appréhender le risque d'inondation, puisqu'ils connaissent les signes de crue et ont développé des connaissances au fil de l'histoire : « *les habitants reconnaissent les ondulations d'une Vesdre qui s'encolère* » (Wilfried, 2021, p. 46). Plusieurs ouvrages locaux ont été aménagés au fil du temps pour protéger les habitant-es des débordements de la rivière (murs anticrue, canalisations souterraines de certains affluents), renforçant le sentiment de protection des habitant-es et des gestionnaires de crise.

26 Les fortes pluies de juillet 2021 – qui vont se traduire en ruissellements puis en débordements fluviaux – sont d'une ampleur sans précédent : un régime de pluie stationnaire sur le plateau de Jalhay alimente le bassin versant et déverse en 48h plus de 270 mm d'eau. L'expert climatologue auditionné lors de la commission d'enquête parlementaire expliquera que ce phénomène est tout à fait hors norme dans la vallée de la Vesdre et sans aucun doute lié au réchauffement climatique (RCEP, 2022). Dans le récit des inondations, les praticien-nes de crise décrivent le contexte de juillet 2021 comme particulier dans le sens où il y a une combinaison de plusieurs risques : le risque de sécheresse étant à l'agenda durant l'été 2021, les gestionnaires de barrage sont donc particulièrement mis en alerte et la consigne de rétention des barrages est fixée au maximum. Pour les gestionnaires de crise, les mesures relatives à la sécheresse nécessitent des actions opposées à la gestion des inondations. Par ailleurs, le mois de juillet 2021 est marqué par les dispositions liées à la pandémie de covid-19 qui sont en vigueur : de nombreux gestionnaires de crise sont en télétravail afin de respecter les mesures gouvernementales en matière de santé publique. Enfin, la durée prolongée de la pandémie de covid-19 a fortement marqué les gestionnaires de crise : beaucoup sont épuisés, ce qui augmente leurs vulnérabilités. Covid-19 et inondations demandent des mesures qui sont en opposition – respect des distances sociales pour la pandémie et évacuations dans le cadre des inondations –, il s'agit de faire face non pas à un risque habituel mais à un risque « composé » tel que décrit par Fassert, November et Cassandre Rey-Thibault (2023). Or, ces risques composés – de plus en plus fréquents avec le dérèglement climatique – dans lesquels plusieurs aléas ou facteurs de vulnérabilités se combinent interrogent les protocoles actuels en gestion des risques (Fassert, November & Cassandre Rey-Thibault, 2023).

Le registre de la « normalité maîtrisée »

27 Je propose ici de reprendre le fil temporel du déroulement des inondations pour mettre en évidence le caractère exceptionnel et hors norme des inondations de juillet 2021 à la fois pour les habitant·es mais aussi pour les gestionnaires de crise. En province de Liège, la vallée de la Vesdre est particulièrement touchée, plusieurs stations de mesure hydrométrique dans le bassin de la Vesdre ont cessé de fonctionner et les gestionnaires fonctionnent à l'aveugle : les estimations des hydrologues sur base des données disponibles affirmeront que la quantité de pluie tombée était trois à quatre fois supérieure à la valeur maximale enregistrée dans les séries historiques⁶ (Barcellona-Corte *et al.*, 2022). Dans la nuit du 13 au 14 juillet, certaines communes déclenchent la phase de gestion de crise communale. Certaines mesures « réflexes » sont alors prises par les bourgmestres⁷ et leur comité de crise communal : évacuation des campings et relogements des premiers citoyens inondés. Sur le terrain, les praticien·nes des crises sont déjà en action. Beaucoup se réfèrent aux crues historiques : « *On connaît les crues historiques (1995) on se dit ça va être dur mais on n'a pas d'info comme quoi on va être au-delà des crues historiques* » (extrait d'entretien avec un gestionnaire de crise) ; « *On nous dit que ce sera comme en 1993 – à l'époque il n'y avait pas le mur anti crue donc on se dit ça ira* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise). C'est le registre de la normalité maîtrisée qui est mobilisé par les gestionnaires de crise et les populations dans les premiers temps des inondations. Et pourtant, l'évènement dépasse l'attendu et marque une rupture. « *L'eau arrive doucement puis, ça arrive à une vitesse incroyable. Ponts arrachés, les caravanes viennent s'écraser, la hauteur et la vitesse étaient incroyables. Cette hauteur – là, les plus anciens n'ont jamais connu des inondations comme celle-ci, aussi rapidement c'est du jamais vu* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise).

Basculement et débordement

28 La situation bascule le 14 juillet et c'est toute l'infrastructure de crise qui est mise en tension. « *Au début, c'est une crise qui ne nous surprend pas. On est à l'aise avec le fonctionnement classique* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise). Vient ensuite un moment de « *débordement* » : « *on est dans une spirale en termes de gestion de crise – chaque solution amène des tas de problèmes supplémentaires* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise). Ce basculement correspond au moment où les gestionnaires de crise prennent conscience qu'ils n'ont plus la maîtrise de la situation : ils doivent faire face à une crise qui sort des cadres et les dépasse. L'évènement est alors qualifié par les gestionnaires de crise de « hors cadre » dans le sens où l'évènement ne correspond plus aux inondations vécues par le passé : il « renverse » des dispositifs de gestion de crise pourtant bien « rodés ». Les intervenant·es de crise, les populations locales, les autorités publiques font en effet l'expérience d'une catastrophe qui entraîne la remise en cause des dispositifs antérieurs de gestion des risques. Elle est le point de départ d'une nécessaire invention politique (Revet & Langumier, 2013). Les intervenant·es de crise doivent improviser face à l'évènement inattendu qui rend les procédures prévues dans les plans d'urgence inadéquates et le matériel dont ils disposent inadapté. En d'autres termes, ces inondations déjouent toute planification d'urgence et, comme pour la gestion de la pandémie de covid-19, c'est le mode de « bricolage » qui prévaut : les gestionnaires de crise et les habitant·es eux-mêmes doivent bricoler au cœur de la catastrophe.

Bricolages dans l'action

29 L'évènement inattendu – la catastrophe définie ici par les gestionnaires de crise par ses qualités intrinsèques de débordement du cadre habituel – demande de mobiliser une intelligence collective et contextuelle. Au cœur de la catastrophe, les gestionnaires de crise comme les habitant·es sont amenés à réinventer leur propre pratique en

prenant des décisions en situation de fortes incertitudes : à partir des quelques informations disponibles mais surtout sur base de leurs expériences. Il n'y a pas de données « objectives » disponibles sur lesquelles se baser pour prendre des décisions. Comme l'analysent Franck Guarnieri et Sébastien de Travadel dans le contexte de la catastrophe nucléaire de Fukushima, « *L'hubris de l'ingénieur qui fonde ses décisions sur des données objectives – c'est à dire essentiellement mesurables – a été sanctionnée par une nature déchaînée dans un scénario apocalyptique, que les simulations numériques les plus pessimistes rendaient à peine crédible* » (Guarnieri & Travadel, 2018). Le cadre légal, relatif à la gestion de crise et la planification d'urgence est dépassé et inopérant dans le cadre de ces inondations. Ni les lignes administratives de conduite des barrages ni les structures prévues dans la législation belge de référence en matière de gestion de crise, l'Arrêté Royal de 2019, ne s'appliquent ou ne peuvent s'appliquer : « *Il faut revoir les phases communales – provinciales, etc., on manque de masse, de troupes. Dans toutes les disciplines : il manque du personnel. On n'a pas les moyens. Personne n'a les moyens. Pour une crise à long terme au-delà de deux jours : pas la technique, pas l'expertise, pas le personnel. Nos moyens sont limités* » (extrait d'entretien avec un-e gestionnaire de crise). Dans le cadre de ces inondations de juillet, beaucoup de gestionnaires de crise sont également sinistrés eux-mêmes : une caserne de pompiers est sous eau et de nombreuses habitations également. Dans la vallée de la Vesdre, les inondations s'étant répandues dans la soirée du 14 juillet, ce sont des centaines de personnes qui sont évacuées en pleine nuit. La frontière entre les habitant-es de la vallée et les gestionnaires de crise se brouille. Par ailleurs, les zones sinistrées restent isolées pendant plusieurs jours sans gaz, sans réseau d'électricité, et sans moyens de communication. Les conditions de vie des résidents sont particulièrement dégradées, que ce soit au niveau du domicile ou des services publics, ainsi qu'en matière de mobilité et de communication : les populations locales se sont senties abandonnées par les autorités (Teller *et al.* dans RF, 2021).

La gestion des dispositifs de crise par les praticien·nes

Les praticien·nes de crise

30 Au quotidien, les intervenant-es de crise exercent un métier de « l'ombre » et interviennent pour assurer la sécurité civile, mais aussi pour se préparer à une situation de crise (mises à jour des plans d'urgence, exercices). Je choisis dans cet article d'appeler les gestionnaires de crise des « praticien·nes de crise » afin de me référer à la définition d'Isabelle Stengers (2009), qui met en lumière les savoirs et les pratiques dont disposent ces acteur·trices. Contrairement à l'expert·e, qui est censé produire des diagnostics distanciés et des solutions génériques, le ou la praticien·ne est, selon Isabelle Stengers, celui ou celle qui est « obligé » par ce avec quoi il ou elle travaille – c'est-à-dire affecté, impliqué, contraint de composer avec une réalité qui résiste aux modélisations et qui engage son jugement, son corps, ses attachements dans des prises sur le monde qui engage sa perception (Bessy & Chateauraynaud, 2014). Le ou la praticien·ne de crise n'est pas celui qui sait « quoi faire » en toutes circonstances, mais celui qui agit dans l'incertitude, dans l'épaisseur des contextes, en tâchant de « faire tenir » des dispositifs parfois défailants sur un territoire plus complexe que les modèles qui le décrivent. Les praticien·nes ne sont pas uniquement des parties prenantes dans le déroulement de l'événement, ils disposent d'un savoir collectif et d'une capacité à penser leurs propres pratiques. En mettant en exergue leur expertise de terrain, je cherche à dépasser le terme « gestionnaire », qui semble réducteur par rapport à leur pratique. Leur action, loin de relever d'un pur automatisme bureaucratique, s'appuie

sur un savoir pratique situé, nourri d'expériences passées, de connaissances locales, mais aussi d'attachements au territoire et à ses habitant-es.

Le soin aux infrastructures

31 Les praticien·nes de crise – qu'il s'agisse des coordinateur·trices de planification d'urgence⁸ ou des acteur·trices des services d'intervention⁹ – exercent un travail qu'on pourrait qualifier de maintenance au sens de Jérôme Denis et David Pontille (2022). La maintenance est constituée de « *l'ensemble des gestes, pratiques et formes d'organisation visant à préserver, entretenir, réparer ou ajuster les objets, les infrastructures ou les environnements afin qu'ils puissent continuer à fonctionner ou à exister dans des conditions acceptables* » (Denis & Pontille, 2022, p. 14). Il s'agit du soin apporté au quotidien à notre infrastructure de crise. Les praticien·nes de crise « font durer » notre infrastructure de crise, en intervenant à la fois sur ses éléments matériels (outils de communication, plans d'urgence, équipement des salles de gestion de crise, cartographie, matériels informatiques, etc.), mais également en agissant sur les interactions entre le territoire, les populations et les acteur·trices politiques. Le cœur de la planification d'urgence consiste à construire *hors de l'urgence* un réseau de confiance entre praticien·nes relevant d'autorités appartenant à des secteurs et des niveaux différents. Les acteur·trices doivent se connaître et avoir appris à travailler ensemble avant la crise, faire des exercices pour mobiliser un langage commun (Brunet *et al.*, 2019). Les praticien·nes de crise sont au quotidien en « vigilance » (Chateauraynaud, 1997 ; Fallon *et al.*, 2012) dans le sens où ils-elles sont pris-es en tension entre d'une part, l'obligation légale d'appliquer des règles formelles et d'autre part, l'impératif d'ouverture à l'inattendu, en l'occurrence la situation d'urgence qui peut survenir à tout moment.

32 Pourtant, ce travail de maintenance, loin d'être routinier ou purement technique, s'avère en pratique profondément fragile, incertain et exposé à des arbitrages politiques. Comme le soulignent Denis et Pontille (2022), la maintenance engage un soin quotidien aux infrastructures, aux dispositifs et aux liens sociaux qui les soutiennent – un soin souvent invisible, mais crucial. Dans le cas des praticien·nes de la crise, cette maintenance est structurellement reléguée au second plan, car elle ne constitue pas une priorité politique. En Belgique, les services publics en charge de la planification d'urgence et de la gestion de crise ont connu une érosion progressive de leurs moyens (Fallon *et al.*, 2020), révélant combien ce travail de soin est peu valorisé tant qu'aucune catastrophe ne le rend indispensable. Le désintérêt budgétaire et institutionnel s'explique en partie par la faible rentabilité politique de ces activités en temps « normal ». Les autorités fédérales en charge de la sécurité civile ont réformé la protection civile en 2019, et réduit de moitié ses ressources¹⁰, tandis que la Défense a externalisé une partie importante de son matériel : la gestion des moyens des zones de secours relève de plus en plus des autorités locales et régionales.

33 Concrètement, sur le terrain, les autorités locales ont l'obligation légale de nommer un coordinateur·trices planification d'urgence, mais celui-le-ci n'est pas obligatoirement formé et ne dispose pas toujours du temps de travail nécessaire à exercer ses fonctions. « *Nous faisons partie d'une petite commune rurale où l'on doit gérer beaucoup de départements différents avec un nombre restreint de personnels. Nous devons planifier et préparer des plans d'urgence chacun de notre côté et sans ressources au niveau du temps.* » (extrait d'entretien avec un·e coordinateur·trice planu). Les praticien·nes de crise constatent un manque de sensibilisation et formation au niveau des responsables locaux qui jouent pourtant un rôle essentiel de prise de décision en situation de crise « *Les Bourgmestres sont très peu là. On a vraiment besoin qu'ils soient formés* » (extrait d'entretien avec un·e coordinateur·trice planu). La gestion de crise et la planification d'urgence s'élaborent principalement dans une logique *top down* : les acteur·trices politiques prennent les décisions stratégiques et les populations sont peu informées des mesures prévues dans les plans d'urgence. Dans certains cas, les

habitant-es ignorent même l'existence de plans d'urgence et les mesures de protection prévues par les praticien·nes de crise sur le territoire de la localité : « *Moi je sais même pas c'est quoi ça, c'est quoi le plan d'urgence* » ; « *Le PLANU, on ne l'a jamais vu* » ; Le numéro d'urgence « *Je pense que c'est le 112... mais moi je ne sais pas ce que je dois faire s'il y a une urgence* » (extraits des tables de discussion avec des habitant-es de la vallée de la Vesdre au printemps 2025).

- 34 Si la gestion de crise et la planification d'urgence permettent d'appréhender les actions selon une logique *top-down*, il est tout aussi essentiel de caractériser la manière dont les personnes font société, dans et face à la catastrophe.

L'émergence de solidarités entre habitant-es et bénévoles

Un moment de réinvention sociale

- 35 Les constats de domination des comportements prosociaux, d'entraide et d'assistance sont des résultats bien établis en sociologie des catastrophes (Quarantelli, 1982 ; Ripley, 2008 ; Barsky *et al.*, 2006 ; Revet, 2009). Déjà dans les années 1960, Allen Barton avait mis en évidence que les catastrophes créent des moments de « stress collectif » durant lesquels un système social de secours se substitue au système social normal. Les individus se dépouillent de leurs rôles sociaux habituels pour en revêtir d'autres, adaptés aux urgences du moment (Barton, 1969). Récemment, dans un essai, Rebecca Solnit (2023) s'est intéressée à la capacité d'une catastrophe à renverser l'ordre établi « *C'est le pouvoir perturbateur de la catastrophe qui nous intéresse, sa capacité à renverser l'ordre établi et à ouvrir le champ à de nouvelles possibilités* » (Solnit, 2023). La catastrophe ne se réduit pas à la désorganisation ou à la destruction ; elle constitue également un moment de possible réinvention sociale, marqué par l'émergence de solidarités, de formes inédites de coopération et de réappropriation collective des territoires. Comme l'exprime un·e praticien·ne de crise « *face à l'imprévisible où tout le système de crise est dépassé, dans ces situations extrêmes, la population doit souvent se retrouver seule à affronter le pire...* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise).

- 36 Le 14 juillet après-midi, en plein cœur des inondations de juillet 2021, un décalage s'opère entre les réactions des autorités publiques et la réalité de terrain où, des collectifs d'entraide, de solidarité et des comportements prosociaux émergent sur le terrain. « *J'ai été sinistré, il y avait plus de 200 bénévoles dans ma rue pour o service public... il est évident pour moi (même si je suis pompier) que les services de secours n'ont pas la capacité de mobilisation des citoyens* » (extrait lors d'un entretien avec un pompier). Tandis que les structures officielles de gestion de crise peinent à se coordonner et à accéder aux zones sinistrées, des formes spontanées d'entraide, de solidarité locale et de comportements prosociaux prennent corps sur le terrain dans les quartiers sinistrés.

- 37 Des milliers de bénévoles – ils sont estimés à 4 600 personnes (AFVS, 2021) – se sont déplacés vers la vallée de la Vesdre dans les jours et les semaines qui ont suivi la catastrophe, équipés avec des voitures, des camions, des camionnettes et du matériel de secours. « *Des citoyens flamands, wallons, bruxellois, hollandais, allemands, français ont retroussé leurs manches, se sont organisés en groupes et sous-groupes et ont mis en place toutes sortes d'actions pour soulager la souffrance des victimes* » (AFVS, 2021). C'est principalement à travers Facebook et WhatsApp qu'ils ont échangé des informations. « *Aucune figure de proue n'a émergé. Les différents groupes de travailleurs humanitaires spontanés ont travaillé de manière assez autonome et ont développé leurs propres réseaux. Ceci a été fait sans aucune consultation entre les différents groupes* » (AFVS, 2021). Des collectifs citoyen·nes s'organisent rapidement,

souvent sans reconnaissance institutionnelle immédiate, pour venir en aide aux personnes sinistrées : distribuer des vivres, déblayer les habitations ou héberger les familles évacuées, nettoyage, distribution de repas et de vêtements, le bien-être des animaux, l'assistance paramédicale, l'aide aux écoles... « *Il est vrai que les citoyen·nes sont les premiers en cas de crise à se rendre compte de ses effets et les plus proches pour pouvoir venir en aide à leurs voisin·es.* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise). Une citoyenne bénévole lors des inondations évoquait, quant à elle, « *une coordination improvisée mais incroyablement efficace, parce qu'on n'avait plus accès à aucun service logistique classique [...] on a vite senti que sans les citoyens, l'aide serait lente. Les premiers jours, ce sont les citoyens qui ont nourri les sinistrés* » (extrait lors d'une rencontre avec une organisation citoyenne).

- 38 Ils ont coopéré avec les praticien·nes de crise sur le terrain de la catastrophe lorsque cela était possible à travers des nouvelles formes de coopérations créatives et réactives. « *Un grand sentiment de fierté pour mes vingt gars : nous avons travaillé tous ensemble avec beaucoup de solidarité, alors que la moitié d'entre nous avait tout perdu. Tout le monde a continué à travailler pendant dix jours sans s'arrêter. Nous ne rentrions même pas chez nous !* » (extrait d'entretien dans Breuer, 2021). Ces expériences soulignent l'émergence d'une solidarité incarnée, vécue, qui redéfinit temporairement les frontières entre "aidants" et "aidés", entre habitant·es et professionnels. Elles révèlent aussi une forme d'intelligence collective contextuelle, souvent sous-estimée dans les dispositifs formels de gestion de crise où la participation de la population n'est simplement pas envisagée en amont des crises. En cela, elles prolongent les réflexions de Solnit (2023) sur les dynamiques de résilience communautaire : dans le désordre de la catastrophe, des formes de « paradis en enfer » peuvent naître, là où l'action désintéressée et la coopération prennent le pas sur les hiérarchies institutionnelles. Toutefois, ces collaborations entre populations et praticien·nes ont dans certains cas provoqué des frictions. « *Certain·es initiatives sont légitimes, d'autres intrusives. Il faut que les bénévoles "se mettent au service" d'une plus large organisation gérée par les autorités communales plutôt que de prendre des initiatives personnelles en dehors de tout cadre et qui deviennent ingérables. Et ça, c'est très compliqué ! Des personnes mal intentionnées se mêlent aux bonnes volontés ! Des bouteilles d'eau généreusement offertes ont été emportées et revendues dans une commune voisine par exemple !* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne de crise).

Des histoires multiples de solidarité

- 39 « Les mots qui me viennent à l'esprit sont solidarité, bienveillance, courage et humanité. C'est presque honteux de le dire, mais pour moi, c'étaient une chance et une expérience extrêmement fortes et enrichissantes » (extrait d'entretien dans Breuer, 2021). Des histoires multiples de solidarités naissent : à Verviers, des restaurateur·trices ont gratuitement ouvert leurs cuisines pour nourrir sinistrés et secouristes ; des bénévoles collaborent avec le centre de crise stratégique et les praticien·nes de crise pour organiser l'aide citoyenne ; des entreprises de construction mettent à disposition du matériel et du personnel ; des groupes Facebook se créent pour communiquer et collaborer ; un important travail de nettoyage des maisons et des berges de la rivière s'organise au départ des populations ; des dons nombreux sont destinés aux écoles et aux enfants victimes des inondations. Les réseaux locaux s'activent et collaborent dans un élan de solidarité sans précédent : Rotary clubs, clubs de football, artistes, centres culturels, bibliothèques et entreprises collaborent avec les praticien·nes des crises. Ces groupes de volontaires s'appellent eux-mêmes « spontanés » dans le sens où ils sont venus sur le lieu de la catastrophe sans qu'aucune demande officielle ne soit formulée. Au contraire, c'est même dans certains cas la désobéissance civile qui a animé certains de ces groupes de volontaires dans la mesure où ils ont été à l'encontre des communications officielles qui demandaient en majorité aux populations de ne pas se

déplacer pour éviter de prendre des risques inutiles ou de constituer un obstacle pour les services de secours (AFVS, 2021).

- 40 Ces pratiques spontanées et leur ancrage dans des tissus sociaux et territoriaux préexistants ont été analysés par les anthropologues sur le terrain des catastrophes (Revet & Langumier, 2013 ; Hoffman & Oliver-Smith, 2002). La Ville de Verviers dispose d'un secteur associatif et culturel très développé avec des quartiers réputés pour l'ambiance et la solidarité, comme le quartier de Pré Javais qui a été durement impacté lors des inondations de juillet 2021. La vallée de la Vesdre est une région touristique, les secondes résidences des Belges du nord du pays sont nombreuses. Ce qui explique sans doute en partie l'important mouvement de solidarité des habitant-es du nord du pays qui sont venus massivement en aide aux habitant-es de la vallée « *ma motivation est aussi venue du fait que je connais beaucoup de francophones, qui ont été chaleureux et respectueux vis-à-vis de moi. Je devais aller les aider, je ne pouvais pas rester dans mon fauteuil* » (extrait d'entretien dans Breuer, 2021). Au cœur des inondations de juillet 2021, de nouvelles solidarités et connexions se créent entre les populations mais aussi avec les praticien-nés de crise.

Le temps long de la catastrophe, le temps court de la solidarité

- 41 Toutefois cette collaboration, dans le cadre des inondations dans la vallée de la Vesdre ne va pas aboutir à une réelle redéfinition des rôles des uns et des autres sur le long terme. La catastrophe ne s'est pas terminée lorsque les opérations de secours se sont clôturées. Au contraire, ce qui se passe après les inondations peut être dans certains cas plus perturbant que l'aléa lui-même (Gonzalez & Faas, 2016). Après les opérations de secours, à travers la gestion des déchets, les urgences médicales, le soutien psycho-social et les opérations de reconstruction de la vallée, la catastrophe se prolonge dans le long terme, ce qu'aucun des plans d'urgence n'avait prévu. Les habitant-es ne savent pas comment organiser leur retour, tandis que les autorités régionales, depuis peu impliquées en matière de gestion de crise, se voient attribuer le programme de rétablissement, étant responsables en matière d'environnement, de santé, de logement et de politiques sociales. Le rétablissement est un processus ambivalent qui est à la fois transformateur, mais vise aussi à assurer une certaine forme de continuité avec l'état antérieur à la catastrophe (Centemeri *et al.*, 2022). Les formes de solidarités citoyennes nées au moment de la catastrophe ne vont pas perdurer. Ainsi la dimension éphémère de la solidarité des habitant-es est un élément qui a été mis en évidence dans le cadre du concept de *therapeutic community* de Fritz (1961) ainsi qu'à la suite de la catastrophe de Katrina aux États-Unis (Huret, 2010). Une solidarité intense a été décrite qui ensuite s'est diluée à la fin des vacances et de l'urgence vitale, et une fois l'attention médiatique ou publique passée.
- 42 Comme le souligne Stavo-Debaugé (2012), il convient de ne pas tomber dans une forme d'optimisme du trouble. Celui-ci observe en effet dans la littérature des sciences sociales influencée par le pragmatisme – notamment l'engagement expérientiel dessiné par Dewey (1993) – une tendance à considérer toute expérience de rupture de l'ordre, toute instance d'incertitude, comme une occasion d'exploration et de changement. Certains événements sont trop difficiles à « encaisser » pour les victimes et la première réaction peut être un retrait, une prise de distance parce que le choc est trop fort : une maison détruite, un voisin noyé, tous ces éléments contribuent à l'effondrement du monde commun et familial. C'est pourquoi les autorités publiques – en Belgique, le Service public fédéral de santé publique – recommandent de mobiliser le plus rapidement possible des acteur-trices locaux capables d'accompagner les personnes les plus fragiles ou les plus isolées. Le soutien psychosocial est inscrit comme une dimension incontournable de la gestion de crise et de la période de rétablissement (RDV, 2018). Il faut rester vigilant sur la nécessité d'interroger les conditions qui rendent possible « l'encaissement » de ce qui est d'abord un choc, une diminution de la

capacité d'action, et qui seulement après, et dans certains cas, devient une capacité de réponse par l'engagement, l'enquête et l'action collective (Stavo-Debaugé, 2012).

- 43 Il ne suffit pas que les populations s'entraident dans l'urgence de la situation pour que cela soit durable : la plupart des bénévoles interviennent en soutien direct aux autorités (gestion des dons, distribution des repas, maraudes dans les quartiers), mais ne s'inscrivent pas dans la logique institutionnelle. Dans la vallée de la Vesdre, des initiatives citoyennes ont émergé, comme l'ASBL Be-Faid¹¹, par exemple, qui visait à renforcer les capacités locales de préparation et de réponse via la création de cellules citoyennes d'intervention (toutefois à l'heure d'écrire ces lignes, l'association a perdu ses financements début 2025). Du côté des autorités locales et provinciales, plusieurs projets de réserves citoyennes visent à faire du citoyen·ne un·e acteur·trice incontournable de sa propre sécurité (Bru-response, Lux-response, BW-response, etc.). « *Il faut renforcer la participation de la population mais il y a des limites, ils doivent comprendre que même si c'est bien d'avoir des initiatives on ne pourra pas toujours les aider. [...] Il faut structurer les initiatives citoyennes avec des référents ou ce genre de choses* » (extrait d'entretien avec un·e praticien·ne du risque). On relève toutefois une ambivalence dans le discours des autorités et des praticien·nes de crise qui souhaitent davantage encadrer le rôle des citoyen·nes en situation de crise, voire le limiter – notamment à travers le discours institutionnel autour de la culture du risque.

- 44 Cela invite alors à considérer avec précision ce que sont les modes d'explication et donc le processus de qualification de la catastrophe.

Les modes d'explication et processus de qualification

Trois processus de construction de sens après la catastrophe

- 45 Sandrine Revet (2010) met en lumière les processus de construction de sens qui émergent à la suite d'une catastrophe, notamment à travers la recherche de causes et l'identification de responsables. Dans le prolongement des travaux de Weick sur le *sense-making* dans l'improvisation (Weick dans Maitlis & Sonenshein, 2010), il importe de souligner que la construction de sens ne se situe pas uniquement dans la phase réflexive *a posteriori* ; elle s'élabore déjà dans le cours de l'action. Cette dimension séquentielle invite à distinguer le sens produit en situation et après l'évènement – lorsque les acteur·trices cherchent à expliquer ou justifier ce qui s'est passé (Weick dans Maitlis & Sonenshein, 2010). Une question importante devient ainsi de savoir si le sens donné dans l'action est le même (ou non) que celui de la rationalisation après l'évènement.
- 46 Dans cette perspective, je propose d'aborder ces dynamiques non pas uniquement en termes de quête de sens, mais en mobilisant la notion de « mode d'explication » développée par Gilbert (2003), qui permet de rendre compte des rapports de pouvoir qui sous-tendent la construction de sens à la suite d'une catastrophe. Il ne s'agit pas de simples narratifs pour faire sens, mais de modes d'explication qui contribuent à définir comment le problème politique se construit – notamment lorsque la situation de crise a basculé et a mis en lumière que les dispositifs existants n'avaient pas été conçus pour faire face à un évènement d'une telle ampleur. En mettant la lumière sur un mode d'explication plutôt qu'un autre, les acteur·trices politiques, scientifiques et la société civile opèrent des choix politiques. Très rapidement après les inondations, plusieurs processus sont déployés par les autorités afin de contrôler la mise en mot de la catastrophe. Parmi les processus mis en place par les autorités publiques, nous pouvons

en identifier trois qui sont de nature différente : une investigation technico-scientifique, une enquête des autorités politiques wallonnes, une enquête judiciaire.

- 47 Il est intéressant ici de faire le lien avec l'augmentation des processus de judiciarisation, qui est observé également dans d'autres pays à la suite des catastrophes. En effet, ce processus de judiciarisation est caractéristique du rapport aux risques dans les « sociétés du risque » depuis les années 1980 (Beck, 1992). Face à la promesse de « maîtrise » et de « risques zéro » que traduit le dispositif de gestion de crise, les catastrophes sont de plus en plus inacceptables et la recherche de responsabilités juridiques est une procédure courante : la responsabilité des prévenus porte à la fois sur ce qu'ils ont fait, mais également sur ce qu'ils n'ont pas fait (Dedieu, 2013 ; Revet, 2019). Il s'agit en quelque sorte de privilégier le registre de la responsabilité individuelle plutôt que collective par rapport à d'autres modes d'explication (Revet, 2019) afin d'éviter de mettre en cause la structure politico-administrative elle-même.

Une investigation technico-scientifique

- 48 Le premier processus technico-scientifique de qualification des inondations est une évaluation indépendante sur la gestion des voies hydrauliques et des barrages durant les inondations, commanditée par le ministre wallon des Infrastructures. Issu du parti Écolo, ce ministre se trouve en position minoritaire dans le gouvernement. Directement après les inondations, les gestionnaires de barrages ont effectivement été pointés du doigt par plusieurs acteur·trices et notamment les habitant·es de la vallée qui avaient observé un phénomène de vagues lors des inondations (RCEP, 2022). « *Je suis persuadé que la montée brutale des eaux vient de l'ouverture des portes en urgence pour protéger le barrage d'un débordement* » (extrait d'entretien dans Breuer, 2021). Le rapport détaillé de l'étude de cette évaluation indépendante a été rendu public sur le site web du ministre des Infrastructures. Rédigé par une équipe de scientifiques de l'Université de Liège et de technicien·nes suisses spécialisés sur la gestion des barrages, il a eu pour objectif premier d'établir une factualisation des événements (RF, 2021). Si le rapport mentionne plusieurs faiblesses dans la gestion des infrastructures (telles qu'un niveau de sous-investissements en matière d'entretien, l'absence d'analyses externes de sécurité, une forte rigidité administrative des modes de gestion des capacités), ce premier processus de qualification a mis en évidence que le phénomène de vague observé par les habitant·es ne pouvait pas être associé au mode de gestion du barrage : les acteur·trices en charge des barrages ne sont pas responsables des inondations (RF, 2021). Les experts mettent en évidence le caractère exceptionnel du régime pluvial. Le rapport conclut que la présence du barrage d'Eupen a permis de laminier une part importante de la crue, ce qui a sans doute empêché une situation en aval du barrage encore plus catastrophique.

Une enquête des autorités politiques wallonnes

- 49 Un deuxième processus politico-administratif de qualification a été mis en place à travers l'organisation d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 au niveau de la Wallonie. Au total, 56 personnes (expert·es scientifiques, praticien·nes du risque, responsables politiques) ont été auditionnées au sein d'une commission spéciale rassemblant des élus de la majorité et de l'opposition. Elle a duré du 2 septembre 2021 au 11 mars 2022 et a été retransmise en direct publiquement (à l'exception de quelques auditions menées à huis clos à la demande des personnes auditionnées). Le rapport de cette commission d'enquête parlementaire est structuré autour de quatre rubriques : la situation des bassins versants, la chronologie, les dégâts et les recommandations des témoins. Il est à noter qu'aucun·e habitant·e impacté·e par les inondations n'a été auditionné·e : les seuls témoignages des habitant·es sont produits par les médias et les

travaux des chercheur·ses universitaires qui arpentent le terrain pour écouter la population et observer les blessures du territoire ainsi que les quelques reconfigurations fonctionnelles du bassin. Le rapport a été publié sur le site du Parlement wallon et a abouti à une liste de 161 recommandations, dont 64 concernent la prévention des risques et la gestion de crise interne à la région wallonne (RCEP, 2022). Les autres recommandations concernent l'amélioration de la gestion des prévisions et alertes météorologiques et hydrologiques ; l'encadrement et le contrôle renforcé des barrages et ouvrages d'art relevant des autorités régionales ; la préconisation d'une approche pluridisciplinaire dans la gestion des cours d'eau ; l'adaptation du cadre de l'aménagement du territoire et la reconstruction ; l'amélioration de la transsectorialité au sein du Service public de Wallonie (SPW). Trois ans après la commission d'enquête, certaines des mesures préconisées ont été mises en œuvre, mais beaucoup d'autres sont toujours à l'état de déclaration d'intention, ce qui fait régulièrement l'objet de discussion au Parlement de Wallonie. Certain·es acteur·trices administratif·ves voient leurs missions élargies ou redéfinies. C'est le cas notamment du Centre régional de crise, qui, dans la lignée des recommandations de l'enquête parlementaire, voit son appellation et ses missions redéfinies et précisées autour des notions de culture du risque. Dans le cadre du Décret du 13 juillet 2023 relatif à la gestion des risques et des crises par la Région wallonne, la culture du risque est définie comme « *les connaissances et les pratiques qui permettent aux individus et aux organisations d'agir préventivement et de réagir efficacement face à un risque et des menaces et d'en limiter les dommages* » (Décret 13/07/2023).

50 En parallèle, les autorités wallonnes mentionnent à plusieurs reprises leur position marginale en matière de gestion des « situations d'urgence » : cette compétence relève en grande partie du ministre fédéral de l'Intérieur et c'est bien le cadre fédéral qui organise la gestion de crise à travers les services fédéraux décentralisés (provinces) et les autorités locales. Il s'agit de compétences exclusives dans le cadre de la non-hiérarchie des normes propre au fédéralisme belge : les autorités régionales sont responsables de la gestion des cours d'eau, de l'aménagement du territoire, ainsi que de la prévention du risque en matière d'inondation et de l'organisation du processus de rétablissement, mais pas de la gestion des situations d'urgence¹².

Une enquête judiciaire

51 Le troisième processus de qualification des inondations a été mis en place à travers une enquête judiciaire pour homicides involontaires et coups et blessures involontaires dans le chef des praticien·nes de crise. Cette enquête a été initiée par le Parquet de Liège (à l'heure d'écrire ces lignes, elle est toujours en cours), suite à des dépôts de plainte de citoyen·nes, victimes ou parents de victimes, mais aussi de plusieurs communes impactées qui se positionnent comme victimes dans le cadre des inondations de juillet 2021. Des perquisitions ont été menées, des responsables auditionnés, les enquêteurs s'intéressent à la gestion des barrages, les prévisions météo belges et internationales, l'anticipation, les communications entre les différents services, la gestion de crise ou encore les moyens déployés pour aider les sinistrés piégés par l'eau. L'enquête se limite à la période du 9 au 19 juillet. Cette enquête judiciaire a eu pour conséquences de rendre particulièrement complexes l'organisation de débriefings et les retours d'expérience avec les praticien·nes de crise. Au lieu de favoriser l'échange et la parole, en mettant en question les responsabilités personnelles des praticien·nes de crise, cette enquête judiciaire a rendu le sujet des inondations et de la gestion de crise extrêmement sensible. La temporalité longue de ce troisième processus est également à souligner puisqu'un procès ne se déroulera pas avant 2027.

Le recadrage des inondations : rendre les catastrophes inacceptables

- 52 Bien que relevant de logiques différentes, les processus de qualification s'articulent dans un même mouvement de cadrage : ils traduisent la catastrophe dans un langage de gestion, de responsabilité ou de preuve juridique. Ce faisant, ils opèrent un recadrage qui stabilise la perception de l'évènement dans des régimes de justification connus (Thévenot, 2006 ; Boltanski & Thévenot, 1991). Ainsi, ces régimes explicatifs, en apparence concurrents, convergent dans leur effet : empêcher la catastrophe d'être nommée comme un point de bascule possible dans la manière d'habiter, de gouverner et de réparer les territoires. Ils contribuent à réaffirmer les cadres et régimes existants en neutralisant le potentiel de transformation de ces « connaissances inconfortables » susceptibles de déstabiliser leurs récits (Rayner, 2012) : c'est en mettant à l'écart certaines informations que les institutions produisent activement de l'ignorance.
- 53 À travers les processus de qualification, les acteur·trices politiques cherchent à comprendre ce qui n'a pas fonctionné au niveau des services d'urgence : les explications des événements sont alors recherchées du côté des vulnérabilités internes des systèmes sociaux (Dedieu, 2013). Une telle approche tend à reléguer au second plan l'analyse des causes structurelles profondes (*root causes*) des catastrophes, telles que les inégalités territoriales, les logiques d'aménagement du territoire ou les rapports de pouvoir (Wisner *et al.*, 1995, 2004). Ce processus de cadrage contribue à évacuer la dimension politique de la catastrophe, à refuser de la nommer comme événement de rupture, et à lui dénier sa capacité à mettre en question les structures sociales, les vulnérabilités systémiques et les régimes de gouvernance existants.

Déploiement d'un discours sur la culture du risque

- 54 Dans le récit qui est construit après les inondations dans la vallée de la Vesdre, le discours dominant vise à préserver l'imaginaire de maîtrise des risques et à renforcer la légitimité des dispositifs existants de gestion de crise. Il s'articule autour de recommandations techniques : amélioration de l'information à la population, renforcement des plans d'urgence, affinement des analyses de risques, et surtout le développement d'une « culture du risque » chez les habitant·es.
- 55 En effet, à la suite des inondations dans la vallée de la Vesdre, l'amélioration de la « culture du risque » en Wallonie est identifiée en tant que mission centrale et transversale dans la prévention et la préparation face au risque d'inondations (Tieleman *et al.*, 2023). Les anthropologues Revet et Langumier (2013) mettent en garde contre la définition ambiguë de cette notion qui, nous disent-ils, s'insère dans une vision gestionnaire de la gestion de crise. En effet, elle est basée la plupart du temps sur les prémisses d'un fossé entre les expert·es qui doivent gérer les catastrophes et les populations locales, ignorantes, qui paniqueront et agiront de manière irrationnelle ou dangereuse lors d'une catastrophe (Revet & Langumier, 2013 ; Solnit, 2023).
- 56 Cette orientation contribue à recentrer la responsabilité sur les individus, sans interroger en profondeur ni la collaboration entre praticien·nes de crise et les administrations locales, ni la place des populations, ni les effets propres aux vulnérabilités du territoire, ni nos modes de vie. Ce faisant, le « reboulonnement » du cadre produit un effet de clôture : il referme la brèche ouverte par la catastrophe, en la ramenant dans un horizon gestionnaire. Pourtant, comme le soulignent les spécialistes des inondations, Sarah Whatmore et Catharina Landström (2011), il y a nécessité de repenser le lien entre scientifique, politique et population pour refaire politique autour d'une crise comme les inondations en interrogeant la « science » qui informe les acteur·trices politiques sans oublier les praticien·nes de crise.

Conclusion : catastrophe et apprentissage

57 À travers l'analyse des récits des inondations, nous observons sur le terrain de la catastrophe que « *s'entrecroisent plusieurs histoires qui nous entraînent à travers des cascades de changements, provoqués par des collaborations multiples dans une incessante complexité à l'œuvre* » (Tsing, 2017). Approcher la catastrophe, cela signifie mettre au cœur de la réflexion les récits multiples alors qu'après les inondations, c'est une histoire simple qui est stabilisée et partagée par les acteur-trices politiques. Celle-ci ne rend pas visible, ne fait pas exister les autres narratifs de la catastrophe, comme le pouvoir perturbateur de la catastrophe. Comment expliquer que l'incroyable mobilisation des habitant-es et des bénévoles observée dans l'urgence des inondations n'ait pas ensuite donné lieu à une mobilisation visant à qualifier les inondations de catastrophe ?

58 L'histoire des catastrophes est traversée par des formes récurrentes d'oubli institutionnalisé. Ce que la sociologue Laura Centemeri (2021) nomme « mémoire discrète » désigne ces processus par lesquels les controverses suscitées par les catastrophes sont peu à peu effacées, neutralisées, afin d'éviter une remise en question des fondements politiques, économiques et sociaux des sociétés contemporaines. L'histoire aujourd'hui stabilisée des inondations dans la vallée de la Vesdre est directement liée au mode d'explication dominant. La façon dont les événements sont qualifiés par les acteur-trices politiques définit une certaine forme de stabilisation de la mémoire collective : rapidement après les inondations, comme présenté ci-dessus, il-elles procèdent au recadrage de l'évènement. Comme le montre l'analyse des trois formes d'enquête successivement mises en place – technico-scientifique, politique et judiciaire – l'accent est mis sur les dysfonctionnements internes aux dispositifs de gestion de crise, sans que soient interrogées les causes profondes de la catastrophe (Wisner *et al.*, 1995, 2004 ; Revet, 2011). Ce cadrage contribue à qualifier l'évènement de crise maîtrisable, intégrable à des logiques de gestion des risques sans remettre en cause le paradigme dominant : l'imaginaire de maîtrise des risques et des crises est ainsi réaffirmé.

59 En tant que chercheur-ses travaillant sur les catastrophes, nous sommes, comme le rappellent Faas *et al.*, « *les témoins d'un grand nombre de dynamiques, de drames et de tragédies que nous considérons comme d'éternels retours, mais qui sont à jamais méconnus et oubliés en tant qu'événements extraordinaires* »¹³ (Faas *et al.*, 2020, p. 333).

60 Dans l'étude de cas sur la vallée de la Vesdre, cette observation s'est avérée particulièrement pertinente. Si l'on n'apprend pas des crises, c'est précisément parce qu'elles sont systématiquement qualifiées de singulières, empêchant ainsi l'établissement de parallèles, d'interconnexion entre les récits des événements (Bergeron *et al.*, 2020 ; Borraz & November, 2025). Or cette impossibilité d'apprendre des expériences passées prend un sens particulier dans le contexte actuel de dérèglement climatique. Dans son livre *Le grand dérangement, d'autres récits à l'ère de la crise climatique*, l'essayiste et romancier Amitav Ghosh (2021) caractérise la crise climatique actuelle comme une crise de l'imagination. Il entend par là que les acteur-trices politiques n'ont pas développé d'imaginaire politique face aux événements climatiques jugés trop improbables. Des diagnostics similaires ont été posés par des chercheur-ses en sciences sociales et humaines pour interroger la discordance entre une Terre imaginée comme une toile de fond stable pour l'action humaine d'une part, et la Terre d'aujourd'hui comme un ensemble instable de forces et de dynamiques qui réagissent à l'action humaine d'autre part (Latour, 2017 ; Stengers, 2009 ; Tsing, 2017). Ils demandent à repenser les conditions de l'agir collectif dans un monde instable, habité d'incertitudes et de frictions irréductibles.

61 Face au contexte actuel de dérèglements climatiques, à la perte de biodiversité et aux catastrophes lentes, se pose la question centrale de cet article : *comment apprendre des*

catastrophes en résistant à la tentation de ramener à un simple problème ce qui fait événement et impose de formuler de nouvelles questions (Stengers, 2009) ?

62 Une première piste de réponse consiste à déplacer notre attention vers les formes de savoirs et de pratiques qui émergent « depuis le terrain », dans l'épaisseur des expériences. Les populations locales – y compris les groupes les plus vulnérables – possèdent des savoirs situés indispensables, et les catastrophes font émerger des collectifs et des initiatives inestimables qui complètent les interventions de première ligne sur un territoire. Ces expériences concrètes peuvent être vues comme des formes de *care* : des attentions portées aux milieux, aux interdépendances, aux vulnérabilités partagées (Puig de la Bellacasa, 2017). Apprendre de la catastrophe, c'est donc reconnaître et renforcer ces pratiques discrètes de soin et de maintien, qui remettent en cause les logiques *top-down* de planification d'urgence.

63 Une deuxième piste consiste à encourager une réflexivité partagée des praticien·nes eux-mêmes avec les habitant·es. Comme le montrent les travaux de Tironi (*et al.*, 2019), les praticien·nes de crise ne sont pas simplement des exécutant·es de dispositifs planifiés, mais des praticien·nes capables de réinventer leur rôle, de s'ajuster aux imprévus et de nouer des collaborations avec les habitant·es, collaboration jusqu'ici inédite. Les configurations nouvelles qui émergent à la suite des catastrophes permettent de déplacer les frontières de départ entre les praticien·nes de crise et les populations d'autre part (Revet & Langumier, 2013).

64 La catastrophe sous l'angle positif est « *une explosion de dynamisme, une forme particulière de bouillonnement, d'effervescence, liée justement à l'incertitude concernant la nature des collectifs auxquels faire référence* » (Revet & Langumier, 2013). Ce sont ces interconnexions qui sont intéressantes parce qu'elles contribuent à redessiner les possibles. Penser les catastrophes comme des événements capables de faire advenir de nouvelles formes de liens, de pratiques et de politiques, implique de prendre au sérieux leur pouvoir de déstabilisation.

65 Prendre le risque de nommer la catastrophe rappelle aux humains qu'ils vivent à l'intérieur d'un milieu qui n'est pas un environnement extérieur, mais le résultat continu de l'action des vivants (Latour, 2017 ; Morizot & Husky, 2024). Un enjeu majeur consiste dès lors à s'appuyer sur ces expériences afin d'élaborer collectivement de nouvelles manières de faire et de nouvelles pratiques. C'est une invitation à reconfigurer les attachements, les solidarités et les imaginaires qui soutiennent la vie commune.

Bibliographie

AFVS (2021). *Analyse de l'aide spontanée suite aux inondations du 14 juillet 2021*. <https://associations21.org/wp-content/uploads/2021/09/analyse-francophone-pdf-1.pdf> (consulté le 21 janvier 2025).

AR (15 mars 2006). Arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention, *Moniteur belge*.

AR (27 juin 2019). Arrêté royal du 22 mai 2019 relatif à la planification d'urgence et à la gestion de situations d'urgence à l'échelon communal et provincial et au rôle des bourgmestres et des gouverneurs de province en cas d'événements et de situations de crise nécessitant une coordination ou une gestion à l'échelon national, *Moniteur belge*.

Barcellona-Corte, M., Bianchet, B., Privot, J., Schelings, C. & Teller, J. (octobre 2022). *Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre*. Diagnostic approfondi et multithématique. Contributions de la TEAM Vesdre – Uliège. Université de Liège.

Baruah, M. (2023). *Slow Disaster. Political Ecology of Hazards and Everyday Life in the Brahmaputra Valley*. New York: Routledge.

Barsky L., Trainor J. & Torres M. (2006). *Disaster realities in the aftermath of Hurricane Katrina: Revisiting the looting myth*. Natural Hazards Center Quick Response, Report Number 184.

Barton, A. H. (1969). *Communities in disaster; A sociological analysis of collective stress situations* (1st ed.). Garden City, New York: Doubleday.

- Becerra, S. (2012). Vulnérabilité, risques et environnement : l'itinéraire chaotique d'un paradigme sociologique contemporain. *VertigO*, 12(1). <https://id.erudit.org/iderudit/1015096ar>, consulté le 15 avril 2026.
- Beck, U. (1992). *Risk Society: Towards a New Modernity*. London : Sage, 1992 (first published 1984).
- Bergeron, H., Borraz, O., Castel, P. & Dedieu, F. (2020). *Covid-19 : une crise organisationnelle*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Bessy, C. & Chateauraynaud, F. (2014). *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris : Éditions Pétra.
- Boltanski, L. & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Borraz, O. & November, V. (2025). Le temps des crises. Une histoire de la gestion des crises en France. *L'Année sociologique*, 252(2), 97-133. <https://doi.org/10.3917/anso.252.0097>.
- Breuer, J. (2021). *Verviers – la Vesdre et la Hoëgne 2021*, Autoédition.
- Brunet, S., Fallon, C., Ozer, P., Sciffino, N. & Thiry, A. (2019). *Risques, planification d'urgence et gestion de crise*. Bruxelles : La Charte.
- Cardona, O. D. (2003). « The need for rethinking the concepts of vulnerability and risk from a holistic perspective: a necessary review and criticism for effective risk management », Dans G. Bankoff, G. Frerks, D. Hilhorst (ed.), *Mapping vulnerability: disasters, development and people*. London: Earthscan Publishers.
- Centemeri, L. (2021). « Le monde toxique “vu de Seveso”. De la catastrophe à l'alternative écologique », *Monde commun*. hal-02910912.
- Centemeri, L., Topçu, S. & Burgess, P. (2022). *Rethinking post-disaster recovery. Socio-anthropological perspectives on repairing environments*. New York: Routledge.
- Chateauraynaud, F. (1997). Vigilance et transformation. Présence corporelle et responsabilité dans la conduite des dispositifs techniques. *Réseaux*, 85(5), 101-127.
- Clausen, L., Conlon, P., Jäger, W. & Metreveli, S. (1978). New aspects of the sociology of disaster, a theoretical note. *Mass Emergency*, 3(1), 61-65.
- CRS – Commissariat spécial à la reconstruction (1 juillet 2022). *1 an après les inondations... Bilan de la gestion post-inondations et continuité de la reconstruction*. <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2022-07/Bilan%20complet%20CSR%2026%20juillet%202022.pdf>, consulté le 26 février 2025.
- Décret du 13 juillet 2023 relatif à la gestion des risques et des crises par la Région wallonne (2023). *Moniteur belge*, 12 septembre 2023.
- Dedieu, F. (2009). Alerte et catastrophe : le cas des risques scélérats. *Sociologie du Travail*, 51(3), 379-401.
- Dedieu, F. (2013). *Une catastrophe ordinaire. La tempête du 27 décembre 1999*. Paris : Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales.
- Denis, J. & Pontille, D. (2022). *Le soin des choses. Politiques de la maintenance*. Paris, La Découverte, coll. « Terrains philosophiques ».
- De Vanssay, B. (2006). Aperçu du développement de la Sociologie des catastrophes, 1917-1978. *Responsabilités et environnement*, 43, 53-57. <https://www.annales.org/re/2006/re43/Vanssay.pdf>, consulté le 15 avril 2026.
- Dobry, M. (1986). *Sociologie des crises politiques, la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Dewey, J. (1993). *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, Presses universitaires de France.
- Faas, A. J., Barrios, R., Garcia-Acosta, V., Garriga-Lopez, A., Mattes, S. & Trivedi, J. (2020). Entangled roots and otherwise possibilities: an anthropology of disasters Covid-19 research agenda. *Human Organization*, 79(4), 333-342.
- Fallon, C., Piet, G., Thiry, E., Dal Pozzo, F. & Zwetkoff, C. (2012). Renouveler la gestion du risque par l'ouverture à un système de vigilance ? *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 12(3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.13153>.
- Fallon, C., Thiry, A. & Brunet, S. (2020). Planification d'urgence et gestion de crise sanitaire. La Belgique face à la pandémie de Covid-19, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2453-2454(8), 5-68. <https://doi.org/10.3917/cris.2453.0005>.
- Fassett, C., November, V. & Rey-Thibault, C. (2023). Facing nonscalability: are risks still “risks” when compound and catastrophic?. *Journal of risk Research*, 26(11), 1157-1173. 10.1080/13669877.2023.2259414.
- Fischer, H-W. (1998). *Response to Disaster: Fact Versus Fiction and Its Perpetuation. The Sociology of Disaster* (2nd ed.). Lanham, Maryland: University Press of America.

- Fressoz, J.-B. (2007). Beck Back in the 19th Century: Towards a Genealogy of Risk Society, *History and Technology*, 23(4), 333-350. DOI: 10.1080/07341510701527419.
- Fritz C. E. (1961). Disaster. Dans R. K. Merton & R. A. Nis-bet (eds.), *Contemporary Social Problems* (p. 655), New York: Harcourt.
- Ghosh, A., Iserte, M. & Haeringer, N. (2021). *Le grand dérangement : d'autres récits à l'ère de la crise climatique*. Marseille : Wildproject.
- Gilbert, C. (1992). *Le pouvoir en situation extrême : catastrophes et politique*. Paris : L'Harmattan.
- Gilbert, C. (1998). Studying disaster: Changes in the main conceptual tools. Dans E. L. Quarantelli (ed.), *What is a disaster?: A dozen perspectives on the question* (pp. 3-12). London/New York: Routledge.
- Gilbert, C. (2003). La fabrique des risques. *Cahiers internationaux de sociologie*, 114(1), 55-72. <https://doi.org/10.3917/cis.114.0055>.
- Giry, B. (2023). *Sociologie des catastrophes*. Repères 813. Paris : La Découverte.
- Gonzalez K. T. & Faas, A. J. (2016). Afterward; Preparing for uncertainties, *Annals of anthropological Practice*, 40(1), 98-105. DOI :10.1111/napa.12091.
- Guarnieri, F. & Travadel, S. (2018). *Un récit de Fukushima : le directeur parle*. Paris : Presses universitaires de France.
- Hagen, R. & Elliott, R. (2021). Disasters, Continuity, and the Pathological Normal. *Sociologica*, 15(1), 1-9. <https://doi.org/10.6092/issn.1971-8853/12824>.
- Haraway, D. (2016). *Staying with the Trouble: Making Kin in the Chthulucene*. Durham, Londres: Duke University Press.
- Hennion, A. & Monin, A. (2020). Du pragmatisme au méliorisme radical : enquêter dans un monde ouvert, prendre acte de ses fragilités, considérer la possibilité des catastrophes. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.13931>.
- Hoffman, S. & Oliver-Smith, A. (2002). *Catastrophe & culture. The Anthropology of disaster*. Santa Fe: School of American Research Press/Oxford: James Currey.
- Huret, R. (2010). *Katrina, 2005 : L'ouragan, l'État et les pauvres aux États-Unis*. Paris : Éditions de l'école des Hautes Études en Sciences Sociales.
- Keck, F. (2010). Une sentinelle sanitaire aux frontières du vivant. Les experts de la grippe aviaire à Hong Kong. *Terrain*, (54), 26-41.
- Kingdon, J. W. (1984). *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. Boston : Little, Brown.
- Lagadec, P. (1988). *États d'urgence. Défaillances technologiques et déstabilisation sociale*. Paris : Le Seuil.
- Lagadec, P. (1991). *La gestion des crises -outils de réflexion à l'usage des décideurs*. Paris : McGraw-Hill.
- Lagadec, P. (1993). *Apprendre à gérer les crises. Société vulnérable-acteurs responsable*. Paris : Éditions d'organisation.
- Lagadec, P. (2000). *Les ruptures créatrices*, Paris : Éditions d'Organisation.
- Latour, B. (2004). *Politics of Nature: How to Bring the Sciences into Democracy*. Harvard : Harvard University Press, 2004.
- Latour, B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. Paris : La Découverte.
- Maitlis, S., & Sonenshein, S. (2010). Sensemaking in crisis and change: Inspiration and insights from Weick (1988). *Journal of management studies*, 47(3), 551-580.
- Mol, A. (2009). *Ce que soigner veut dire*, M. Debauche & C. Debauche (trad.). Paris : Presses des Mines. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1562>.
- Morizot, B. & Husky, S. (2024). *Rendre l'eau à la terre. Alliances dans les rivières face au chaos climatique*. Paris : Actes Sud.
- Muller, P. (1990). *Les politiques publiques*, Coll. Que sais-je ? Paris : Presses universitaires de France.
- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique (p. 189-208). *Les approches cognitives des politiques publiques. Revue française de science politique*, 50(2).
- Novembre, V., Penelas, M. & Viot, P. (2011). *Habiter les territoires à risques*. Genève : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Oliver-Smith, A. (2002). *Theorizing Disasters: Nature, Power and Culture* (p. 23-47). Catastrophe & Culture. Santa Fe: School of American Research Press.
- Perrow, C. (1984). *Normal Accidents: Living with High-Risk Technologies*. New York: Basic Books.

- Puig de la Bellacasa, M. (2017). *Matters of Care: Speculative Ethics in More Than Human Worlds*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Prince, S. H. (1920). *Catastrophe and social change. Based upon a sociological study of the Halifax disaster*, PhD thesis dissertation, Columbia University.
- Quarantelli, E. L. (ed.) (1978). *Disasters. Theory and Research*. Beverly Hills/Californie: Sage Publications.
- Quarantelli, E. L. (1982). *Principles of planning for industrial and business disaster*, Preliminary paper No. 81, University of Delaware Disaster Research Center.
- Quarantelli, E. L. (1988). *Lessons learned from research on Disasters*, Written version of the talk given at the Symposium on Science Communication: Environmental and Health Research, Los Angeles, California, December 16.
- Rayner, S. (2012). Uncomfortable Knowledge: The Social Construction of Ignorance in Science and Environmental Policy Discourses. *Economy and Society*, 41(1), 107-25.
- RCEP (24 mars 2022). Rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner les causes et d'évaluer la gestion des inondations de juillet 2021 en Wallonie. https://nautilus.parlement-wallon.be/Archives/2021_2022/RAPPORT/894_1.pdf, consulté le 26 février 2025.
- RDV – Rapport de vision (27 juin 2018). Groupe de travail technique. Suivi psychosocial. Pour un suivi psychosocial des personnes impliquées dans des situations d'urgence collectives. Service public fédéral. Santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement.
- RF – Rapport de factulisation (2021). Analyse indépendante sur la gestion des voies hydrauliques lors des intempéries de la semaine du 12 juillet 2021. https://www.wallonie.be/sites/default/files/2022-11/Rapport_analyse_Stucky_-_volet_1.pdf, consulté le 20 janvier 2025.
- Revet S. (2009). Pour une anthropologie sociale des catastrophes "naturelles". Dans L. Buchet, C. Rigeade, I. Ségué, M. Signoli (eds), *Vers une anthropologie des catastrophes* (p. 421-442). Antibes, Paris : APDCA, INED.
- Revet, S. (2010). Le sens du désastre, *Terrain*, 54, 42-55. <https://doi.org/10.4000/terrain.13936>.
- Revet, S. (2011). Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales. *Critique internationale*, 52(3), 157-173. <https://doi.org/10.3917/criti.052.0157>.
- Revet, S & Langumier, J. (2013). *Le gouvernement des catastrophes*. Paris : Éditions Karthala.
- Revet, S. (2019). Témoigner au procès de la catastrophe Xynthia. Dimensions juridiques et morales de la parole des victimes. *Droit et société*, 102(2), 261-279. <https://doi.org/10.3917/drs1.102.0261>.
- Ripley A. (2008). *The unthinkable. Who survives when disasters strikes – and why*, New York: Three Rivers Press.
- Solnit, R. (2023). *Un paradis en enfer : quand des communautés extraordinaires naissent du désastre*. Paris : Éditions de l'Olivier.
- Stavo-Debaugé, J. (2012). Des « événements » difficiles à encaisser. Dans D. Cefaï & C. Terzi (dir.), *L'expérience des problèmes publics* (p. 191-223). Paris : Éditions des hautes études en sciences sociales. <https://doi.org/10.4000/books.editionsehess.19592>.
- Stengers, I. (2009). *Au temps des catastrophes : résister à la barbarie qui vient*. Paris : les Empêcheurs de penser en rond/La Découverte.
- Stengers, I. (2019). *Résister au désastre*. Paris : Wildproject, collection petite bibliothèque d'écologie populaire.
- Thévenot, L. (2006). *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte. Coll. Textes à l'appui – politiques et sociétés.
- Thiry, A. & Fallon, C. (2021). La planification d'urgence sous tension. *Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège*, 90. DOI: 10.25518/0037-9565.10651.
- Tieleman, M., Glesner, C., Thiry, A., & Fallon, C. (2023). *Développer la culture du risque face aux extrêmes pluviométriques en Euregio. Rapport de recherche Marhetak*.
- Tierney, K. (2019). *Disasters. A sociological approach*. Cambridge: Polity press.
- Tironi, M., Bacigalupe, G., Knowles, S. G., Dickinson, S., Gil, M., Kelly, S. & Waldmueller, J. (2019). Figuring disasters, an experiment on thinking disruptions as methods: Report for thinkshop "Figuring disasters: methodological speculations in exorbitant worlds", Valparaíso, Chile, 10-11 August 2018. *Resilience*, 7(2), 192-211. <https://doi.org/10.1080/21693293.2019.1567013>.
- Tironi, M. & Manríquez, T. (2019). Lateral Knowledge: Shifting Expertise for Disaster Management in Chile. *Disasters*, 43(2), 372-389. <https://doi.org/10.1111/disa.12313>.

Tsing, A. (2017). *Le Champignon de la fin du monde : sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme*, P. Pignarre (trad.). Paris : La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond.

Weick, K. E. (1993). The collapse of sensemaking in organizations: the Mann Gulch disaster. *Administrative Science Quarterly*, 38(4), 628-652. Reprinted in Weick, K. (2001), *Making sense of the organization* (p. 100-124). Oxford: Blackwell Publishers.

Weick, K. (1995). *Sensemaking in organizations*. Thousand Oaks: Sage.

Whatmore, S. J. & Landström, C. (2011). Flood apprentices: an exercise in making things public. *Economy and Society*, 40(4), 582-610. <https://doi.org/10.1080/03085147.2011.602540>.

White, G. F. & Haas, E., (1975). *Assessment of Research on Natural Hazards*. Cambridge: MIT Press.

Wilfried (2021). *Mémoires vives*, Hors Série 2021.

Wisner, B., Blaikie, P., Cannon, T. & Davis, I. (1995/2004). *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability and Disasters* (Second ed.; 1st ed. 1994). London: Routledge, DOI: 10.4324/9780203428764.

Notes

1 Parmi les documents analysés, il y a : les rapports de débriefings des gestionnaires de crise, des articles de presse, des livres documentaires publiés sur les inondations, des rapports d'expertise et le rapport de la commission d'enquête parlementaire du Parlement de Wallonie.

2 30 entretiens semi-directifs ont été menés avec des gestionnaires de crise qui sont intervenus lors des inondations de juillet 2021 (services d'incendie, police, aide médicale urgence, assistance psycho-sociale, défense, protection civile, coordinateurs planification d'urgence).

3 L'édition originale en allemand « *Risikogesellschaft: Auf dem Weg in eine andere Moderne* » est parue en 1986 aux éditions Suhrkamp.

4 Ma traduction, en anglais dans le texte « *between material, social, and cultural worlds and the politics that inhere in them* » (Oliver-Smith, 2002).

5 Ma traduction, en anglais dans le texte « *Disasters are processes with both histories and futures* » (Gonzalez & Faas, 2016).

6 Entre le 10 et le 20 juillet 2021, des pluies extrêmes et de longue durée se déversent sur la Région Wallonne en Belgique, la province du Limbourg en Flandre, le Limbourg hollandais et l'Allemagne. Ces fortes pluies se traduisent par des débordements fluviaux et un important phénomène de ruissellement provoquant des inondations sans précédent. Elles sont les plus importantes que la Belgique aient connues au cours des dernières années, elles occasionnent 39 morts (dont 37 dans la vallée de la Vesdre) et entraînent une dégradation importante des infrastructures et des moyens d'intervention (Tieleman *et al.*, 2023 ; Thiry & Fallon, 2021). Plus de 100 000 personnes sont sinistrées et sur le plan économique, les dégâts sont évalués à plus de 5 milliards d'euros (CRS, 2022).

7 En Belgique les bourgmestres occupent la fonction des maires en France. Selon l'AR de 22 mai 2019, ils assument la responsabilité d'un comité de crise communale qui prend les décisions stratégiques en cas de situation d'urgence.

8 En Belgique, chaque localité a l'obligation de désigner un.e coordinateur.trice planification d'urgence et de mettre en place une « cellule de sécurité ». Celle-ci est composée du maire, du coordinateur planification d'urgence, d'un membre du personnel communal chargé de l'information de la population et d'un représentant de chaque discipline (les zones de secours, la santé publique, la police, la protection civile, etc.), ainsi qu'éventuellement, d'une personne disposant d'une expertise spécifique dans une matière jugée particulièrement importante pour la localité (Arrêté Royal du 22 mai 2019).

9 Les différents services d'intervention sont regroupés au sein de 5 disciplines : les opérations de secours, l'aide médical et psychosociale, la police, l'appui logistique et la communication (Arrêté royal du 22 mai 2019).

10 Arrêté royal du 20 septembre 2017 (publié au Moniteur belge le 20 septembre 2017) modifiant l'arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention.

11 Be-Faid signifie Belgian Federation Active In Disasters. Il s'agit d'une asbl belge qui vise à mieux préparer la population belge aux potentielles futures crises. Elle a été fondée en 2023 par des citoyennes et des citoyens qui ont été bénévoles lors des inondations de l'été 2021.

12 Le Parlement fédéral pour sa part ne consacrera aucune commission spéciale sur cette crise.

13 Ma traduction, en anglais dans le texte : « *As disaster researchers, we are witnessing so many dynamics, dramas, and tragedies unfold that we recognize as eternal returns but which are forever misrecognized and forgotten as extraordinary* » (Faas *et al.*, 2020, p. 333).

Pour citer cet article

Référence électronique

Aline Thiry, « Nommer la catastrophe », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 20-2 | 2026, mis en ligne le , consulté le 03 juin 2026. URL : <http://journals.openedition.org/rac/42581> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/16bcr>

Auteur

Aline Thiry

Aline Thiry est sociologue au centre de recherche Spiral de l'Université de Liège (Belgique). Ses travaux portent sur les crises et les catastrophes à l'ère de l'anthropocène. Elle s'intéresse aux nouvelles incertitudes et imprévisibilités engendrées par les dérèglements du climat et des écosystèmes. Elle fait des recherches ethnographiques avec les praticien·nes de crise et de catastrophe depuis quinze ans.

Adresse : Centre de recherche Spiral, Université de Liège. Quartier Agora, 3, place des Orateurs (B31), 4000 Liège.

Courriel : aline.thiry@uliege.be

Droits d'auteur



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.